



Avis de la CRAT relatif au dossier de revitalisation urbaine dite « rue du Ruichon » à LESSINES

Conformément à l'article 474 du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine, l'avis de la Commission régionale d'aménagement du territoire (CRAT) porte sur le dossier de revitalisation urbaine.

1. CONTEXTE DU PROJET

| | |
|---------------------------------------|--|
| <u>Brève description du projet</u> : | Revitalisation urbaine dont le projet privé vise la construction d'un immeuble de 28 appartements et 3 commerces. Le projet public vise le réaménagement de la rue du Ruichon qui constitue le lien entre la Grand-Place et l'Hôpital Notre Dame à la Rose et harmonisation de la place Alix de Rosoit et de la Grand-Place au niveau de l'éclairage |
| <u>Demande</u> : | Revitalisation urbaine |
| <u>Localisation</u> : | Lessines, entre la Grand-Place et la place Alix de Rosoit |
| <u>Demandeurs</u> : | Ville de LESSINES et Schoukens BVBA |
| <u>Autorité compétente</u> : | Gouvernement wallon |
| <u>Date de réception du dossier</u> : | 22 février 2012 |

2. AVIS

La CRAT remet un avis favorable sur le dossier de revitalisation urbaine de la rue du Ruichon à LESSINES.

La CRAT estime que les critères pour bénéficier d'une telle opération de revitalisation sont rencontrés et approuve le périmètre de revitalisation projeté, celui-ci incluant le projet privé et les aménagements publics.

La Commission relève que le projet public est issu d'une réflexion globale de la Ville de Lessines et pourrait servir de moteur pour d'autres opérations de requalification du centre-ville (valorisation de la Grand Rue, revitalisation du quartier Dendre-Sud...). Elle souligne que le réaménagement de l'espace public contribue à la création d'un cheminement de qualité entre la Grand-Place et de l'hôpital Notre Dame à la Rose, tout en mettant ces éléments patrimoniaux en valeur. Vu son état de délabrement actuel, la CRAT estime en outre opportun de procéder à une réharmonisation de l'éclairage de la Grand-Place. Elle apprécie également la consultation menée vis-à-vis des différents acteurs (bibliothèque, centre culturel, école) afin de définir la forme la plus opportune à donner à l'espace polyvalent situé entre la rue de l'Intermédiaire et la rue du Ruichon.

En ce qui concerne le projet privé, la CRAT soulève sa localisation optimale, à l'angle de la Grand-Place. Dès lors, il participe au développement d'un habitat dense au cœur de ville tout en rencontrant une demande locale. La Commission regrette toutefois que l'architecture contemporaine ne soit pas plus innovante.



Pierre GOVAERTS,
Président